

# Compte-rendu de la réunion de rentrée judiciaire de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA

L'an 2024

Et le 03 octobre à 10h00,

S'est tenue la réunion de rentrée judiciaire de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA, dans la salle d'audience de ladite Cour.

Etaient présents à cette réunion :

- Le bureau de la Cour, composé de la Présidente de la Cour, madame Esther MOUTNGUI IKOUE, le premier vice-Président monsieur Jean Bruno MINIME, et le second vice-Président monsieur MAMANE NAISSA ;
- Tous les juges de la Cour ;
- Tout le personnel de la Cour ;

La cérémonie a été ponctuée par cinq interventions, notamment et en premier, celle du chef de service des ressources humaines, du matériel et de l'administration générale, monsieur Mamadou KONE.

Dans son allocution, monsieur KONE a abordé les grandes lignes des activités de son service pour l'année judiciaire écoulée, ponctuée, outre la représentation de la Cour à diverses formations et événements de relations publiques, au niveau des ressources humaines, par le recrutement de trois juristes référendaires et du chef de Service Système d'information. Ces recrutements portent à 42 le nombre total de fonctionnaires de la Cour, qui proviennent de la quasi-totalité des pays membres de l'OHADA, excepté les Comores et le Gabon. En termes de perspectives, le CSRHMAG a noté les efforts importants qui sont réalisés, notamment au centre d'arbitrage, mais a néanmoins indiqué les difficultés opérationnelles que rencontrent tous les services de la Cour, à savoir principalement le manque d'effectif et de locaux.

Vint ensuite le rapport du greffier en chef de la Cour, monsieur Acka ASSIEHUE, qui a indiqué que de janvier à septembre 2024, la Cour a traité 322 dossiers, soit un taux de réalisation de 103%, car à la même période l'année dernière, la Cour n'en avait traité que 284. Selon le greffier en chef, la Cour pourrait atteindre cette année ses meilleures performances. Il n'existe par ailleurs aucune demande d'avis en instance, et le greffier en chef a terminé en souhaitant que le comité mis en place pour le suivi de la gestion du fichier régional du RCCM soit désormais étroitement associé à toutes les activités sur ledit fichier dans les pays membres de l'Organisation.

La troisième intervention a été celle du Secrétaire Général du centre d'arbitrage, monsieur KONE MAMADOU, principalement articulée autour du bilan de l'année écoulée et des perspectives du centre. Le centre d'arbitrage a ainsi reçu au 30 septembre 2024, 16 demandes d'arbitrage contre 13 pour toute l'année précédente, et 08 décisions de mise en œuvre qui devraient théoriquement rapporter à la Cour au titre de frais administratifs, la somme de FCFA 168 314 744, sous réserve que les procédures aillent jusqu'à leur terme. La liste d'arbitre du centre comporte à ce jour 369 noms, et 39 procédures arbitrales sont pendantes. Pour terminer, le secrétaire général a remercié les institutions de l'OHADA pour la dotation des nouveaux locaux du centre, ainsi que le recrutement en cours des membres du comité de suivi, et a annoncé des activités de formation et de sensibilisation auprès des Etats et des entreprises pour la vulgarisation de l'arbitrage CCJA.

Madame la juge Afiwa-Kindena HOHOUETO, présidente du Comité consultatif du personnel a pris la suite du secrétaire général du centre d'arbitrage, pour remercier au nom de tout le personnel, les membres du bureau de la Cour pour leur écoute constante et l'amélioration des conditions de travail, tant par l'entretien des bâtiments et bureaux de la Cour, l'intégration des locaux du centre d'arbitrage et

le climat social globalement apaisé. En remerciant le bureau de la Cour pour les efforts consentis, elle a plaidé afin que les projets de révision des statuts des juges et du personnel, ainsi que le manuel de procédure administrative et financière, se concrétisent lors du prochain conseil des ministres.

Les prises de paroles ont été clôturées par le discours de madame la Présidente de la Cour qui, après avoir rappelé les chiffres clés de l'année écoulée de tous les services de l'institution qu'elle dirige, a félicité l'ensemble du personnel tout en rappelant que des efforts restent à fournir. Elle a chaleureusement remercié les anciens vice-présidents de la Cour, messieurs les juges Armand Claude DEMBA et Mamadou BERTHE pour leur franche collaboration, et vivement félicité les vice-Présidents élus le 31 juillet 2024. C'est à ce bureau qu'elle a demandé d'encadrer les juges dans leurs chambres respectives, par un accompagnement constant, afin que les bonnes performances de la Cour s'améliorent encore plus, ainsi que celles du centre d'arbitrage, dont elle a fixé les objectifs de demandes d'arbitrage à 100 par an, à moyen terme. La présidente a annoncé une conférence de Chefs d'Etats et un conseil des ministres d'ici la fin de l'année, ainsi que l'éventuelle révision des textes réglementaires de l'organisation. Elle a souhaité une bonne rentrée judiciaire à tout le personnel.

La cérémonie s'est achevée à 11h15 par une photo de famille, et un déjeuner auquel tout le personnel a été convié et a participé.